

Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique (Siren : 200061257)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Montauban
Arrondissement	Montauban
Département	Tarn-et-Garonne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/02/2016
Date d'effet	01/02/2016

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Conseil departemental de Tarn-et-Garonne	
Numéro et libellé dans la voie	100, boulevard Hubert Gouze	
Distribution spéciale		
Code postal - Ville	82000 Montauban	
Téléphone	05 63 91 82 00	
Fax		
Courriel		
Site internet		

Profil financier

Bonification de la DGF non
D
Dotation de solidarité communautaire (DSC) non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) non
Autre taxe non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) non
Autre redevance non

Groupement Mise à jour le 01/01/2016

Population

Population totale regroupée	184 465
Densité moyenne	52,35

Périmètres

Nombre total de membres: 15

- Dont 14 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
82	CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise (248200065)	CC
82	CC des Deux Rives (248200016)	CC
82	CC des Terrasses et Plaines des Deux cantons (200006435)	CC
82	CC du Pays de Garonne et de Gascogne (248200206)	CC
82	CC du Pays de Serres en Quercy (200040418)	CC
82	CC du Quercy Caussadais (248200057)	CC
82	CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (248200107)	CC
82	CC du Quercy Vert (248200040)	CC
82	CC du Sud-Quercy de Lafrançaise (248200115)	CC
82	CC du Terroir Grisolles/Villebrumier (248200172)	CC
82	CC Garonne et Canal (248200180)	CC
82	CC Sère - Garonne - Gimone (200006427)	CC
82	CC Terrasses et Vallée de l'Aveyron (248200198)	CC
82	CC Terres de Confluences (248200164)	CC

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DU TARN ET GARONNE (228200010)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

compétences définies à l'article L1425-1 du code général des collectivités territoriales : conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et les activités connexes sur le territoire de ses membres développement des usages et de la facilitation des l'accès aux technologies de l'information et de la communication Elaboration et actualisation du schéma directeur territorial d'aménagement numérique prévue à l'article L1425-2 du CGCT Prestation de services se rattachant à son objet

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Groupement Mise à jour le 01/01/2016

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)